

OFFRE TELEPEAGE 12 MOIS OFFERTS :

Mentions légales :

Offre valable du 01/09/2025 au 01/09/2026 inclus, sur Ulys.com, réservée aux particuliers utilisant un véhicule de classes 1, 2 et 5, possédant un compte bancaire sis dans l'un des pays de la zone « Single Euro Payments Area » (SEPA), et pour toute première souscription d'une formule Ulys télépéage. Offre non cumulable avec d'autres promotions en cours et ne pouvant donner lieu à un remboursement en espèces. L'abonnement est sans engagement de durée et sans préavis de résiliation. L'offre porte uniquement sur les frais de gestion de la formule Classic : soit 12 mois de frais de gestion en facture électronique offerts (hors options payantes et hors frais de péage et de parking) à compter de la date de souscription sur la période allant du 01/09/2025 au 01/09/2026 ; Si vous optez pour la facture envoyée par voie postale, un montant de 1,10€ TTC sera prélevé sur votre facture les mois où vous utilisez le badge. 12 mois après la date de souscription, le badge télépéage formule Classic sera facturé 2€ TTC par mois d'utilisation avec la facture électronique ou 3,10€ TTC par mois d'utilisation avec la facture envoyée par voie postale. En cas de non-utilisation du badge pour chaque période de 14 mois consécutifs des frais de non-utilisation de 15€ TTC seront facturés le 15^{ème} mois. Les frais d'emballage et d'expédition du badge (4,90€ TTC en France métropolitaine, Monaco et Andorre ; 9,90€ TTC pour les autres pays) sont payants. Tarifs en vigueur au 01/06/2025.